

arrière, il pourrait commencer par faire régner l'ordre dans sa maison et châtier les membres de son parti qui ne veulent pas entendre raison avant d'adresser au gouvernement des reproches injustifiables, à mon sens.

Il dit: «On a peu fait», et c'est particulièrement vrai de son parti, où, au contraire, on a beaucoup fait pour raviver les vieux préjugés, les vieilles rancunes. On prend plaisir, dans cette enceinte quasi sacrée, à confondre les esprits, à jouer au racisme subtile, à dénigrer certaines personnalités.

J'aurais honte de me dire Canadien si j'avais à siéger à côté de ces personnes pendant le débat en cours. Que mon «whip» m'en préserve!

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Saint-Hyacinthe pose la question de privilège.

L'hon. M. Ricard: J'ai entendu l'honorable député, tantôt, faire allusion à mon chef et dire: Qu'il regarde à sa droite immédiate, à sa gauche immédiate—je n'ai pas les mots exacts—en voulant laisser entendre que j'étais un de ceux qui semaient la désunion ou qui s'opposaient à la mesure présentement à l'étude. Je voudrais demander à l'honorable député si, par ces paroles, il avait l'intention de me désigner personnellement?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député ne peut poser une question à un collègue qui a déjà la parole.

L'honorable député de Saint-Hyacinthe a posé une question de privilège qui, à mon sens, n'est pas fondée, et l'honorable député de Madawaska-Victoria devrait poursuivre ses remarques.

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, sauf le respect que je vous dois, je crois qu'on m'a prêté des intentions que je n'ai pas et j'ai le droit d'obtenir des éclaircissements de la part de l'honorable député afin de savoir si je suis ou non incriminé.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Madawaska-Victoria.

M. Corbin: Monsieur l'Orateur, je devrais ajouter que je ne visais pas personnellement le député de Saint-Hyacinthe, que je connais comme étant un homme raisonnable.

J'inviterais cependant certains députés de l'opposition comme ceux de Swift Current-Maple Creek et de Brandon-Souris (MM.

McIntosh et Dinsdale) de se faire inviter ou de prendre l'initiative de visiter le Nouveau-Brunswick afin de constater *de visu* ce qui s'y passe dans le domaine du bilinguisme. Je crois qu'ils reviendraient enchantés et instruits de leur expérience, à condition, évidemment, qu'ils y aillent avec un esprit ouvert.

Monsieur l'Orateur, le Nouveau-Brunswick, et plus particulièrement l'Université de Moncton, avaient l'honneur et le privilège d'accueillir, le 18 mai, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) à l'occasion de la collation d'un doctorat honorifique.

Le très honorable premier ministre, à la fin d'un discours qu'il prononça pour la circonstance, disait, et je cite:

Canadiens francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick, vous faites preuve, malgré les tensions qui peuvent encore exister chez vous, d'une remarquable volonté de vivre ensemble. Par l'esprit de tolérance et de compréhension réciproque qui vous anime, vous êtes en quelque sorte le creuset de l'expérience canadienne. De votre résolution et de votre réussite peuvent dépendre la réussite et l'avenir du Canada. Car vous aurez démontré au reste du pays que deux grandes familles, autrefois divisées, peuvent s'unir et se retrouver.

Citoyens du Nouveau-Brunswick, vous êtes à édifier les assises de ce que demain sera le Canada si, d'un commun accord, nous voulons tous, à votre exemple, dans le respect mutuel, la confiance et la fraternité, tenter l'aventure et prendre le risque d'une vie nouvelle et multipliée.

Je disais, au début de mes remarques, que je participais au débat avec une certain sentiment d'amertume. J'ai peut-être exagéré, mais je pense souvent au passé. Et s'il fallait que le passé devienne mon maître, je pourrais, comme bien des députés de certains partis de l'opposition, tomber dans l'exagération et les abus politiques.

Il y a environ six ans, et même avant, je réclamaï, à titre personnel, la reconnaissance des deux langues officielles au Nouveau-Brunswick. Je n'étais ni le seul ni le premier à le faire. Au fait, des centaines d'autres jeunes Canadiens, anglais et français, réclamaient la reconnaissance juridique de leur culture, de leur langue. Des associations et des groupes nombreux ont continué à exiger et, aujourd'hui, au Nouveau-Brunswick, l'anglais et le français sont langues officielles et tout le monde s'en porte mieux.

La tolérance réciproque qui se pratiquait dans mon village natal de Grand Sault—en anglais, nous disons chez nous, Grand Falls—par les deux groupes linguistiques, la tolérance et le respect mutuel des deux cultures au Nouveau-Brunswick peuvent très bien se transposer sur le plan national avec un tout petit peu de bonne volonté.